

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cachan : 52^{ème} Assemblée générale de l'Union des délégués départementaux de l'Education Nationale



L'Hôtel de Ville de Cachan accueillera la 52^{ème} Assemblée générale de l'Union des délégués départementaux de l'Education nationale le 3 février prochain.

Les délégués départementaux du Val-de-Marne se réuniront à l'Hôtel de Ville de Cachan où ils seront accueillis par leur Présidente, Mylène Rossignol, ainsi que par Hélène de Comarmond, Première adjointe, et Thierry Crosnier, adjoint aux affaires scolaires. Désignés par l'Inspecteur d'Académie pour un mandat de 4 ans renouvelable et révocable, les délégués veillent aux bonnes conditions de vie des enfants, à l'école et autour de l'école. Chaque délégué exerce sa fonction à titre individuel, dans la ou les écoles dont il a la charge, et collectivement, dans le cadre de sa délégation. Lors de cette réunion, il sera question du renouvellement du tiers sortant des membres du Conseil d'Administration. M. Sébastien Mounié, Inspecteur de l'Education Nationale de Vitry-sur-Seine fera également une intervention portant sur le thème « De la reliance à l'alliance, les parentales, une expérimentation-action pour penser autrement les relations avec les parents d'élèves en éducation prioritaire ».

L'Assemblée générale se clôturera par un mot de l'Inspectrice d'Académie, Directrice académique des services de l'Education Nationale.

Assemblée générale des délégués départementaux de l'Education nationale : le samedi 3 février 2018 à 8h30
Hôtel de Ville de Cachan

Contact presse – Amandine Taffoureau
01 49 69 69 99 / amandine.taffoureau@ville-cachan.fr